



- 1 Pelouse calcicole égayée par les Orchis mâles à Montenach © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 La falaise du Stromberg dominant la vallée de la Moselle © FRANÇOIS SCHWAAB





Pelouses et rochers du Pays de Sierck



Superficie : 683 ha
Département : Moselle
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : CSL

La plénitude : treize habitats et sept espèces pour sept collines

Le site « Pelouses et rochers du Pays de Sierck » est constitué par un ensemble de cinq secteurs distincts répartis autour de la petite ville de Sierck-les-Bains. Sur ce territoire, la Moselle et ses affluents ont entaillé le plateau calcaire du Muschelkalk pour former un paysage de collines et de vallées et cette géomorphologie* particulière est à l'origine de la richesse du patrimoine naturel local. En effet en quelques kilomètres, se succèdent des éboulis siliceux* vestiges d'une ancienne carrière de quartzites, roches datant de l'ère primaire, des pelouses calcicoles* réputées pour leur richesse floristique et faunistique, et un marais tufeux*. De plus, sur les versants les moins ensoleillés, les forêts de Hêtre prospèrent et deux buxaies* agrémentent le paysage notamment en hiver. Par ailleurs, les cavités de l'ancien front de taille des carrières du Stromberg abritent de nombreuses espèces de chauves souris.

Une histoire géologique complexe

La géologie de ce territoire présente trois aspects complémentaires qui rendent la lecture du paysage complexe :

- Deux côtes sédimentaires, la Côte de l'Infralias et la Côte du Muschelkalk, se rejoignent dans le pays de Sierck et leurs limites sont marquées par des failles qui ont affaissé des pans entiers du territoire ; le vallon du Palmbusch en est un bon exemple. De plus, les phénomènes géomorphologiques d'érosion des couches calcaires du Muschelkalk par les cours d'eau sont particulièrement éloquents à Montenach, Rettel ou Sierck-les-Bains. Ainsi, à Montenach, les « Sept collines » sont l'œuvre d'un découpage du plateau par l'érosion due à de nombreux ruisseaux permanents ou intermittents ; c'est le pendage des couches et l'existence de failles qui ont déterminé la concentration des ruissellements et, par là même, la localisation des vallées et des ravins.
- À Berg-sur-Moselle et Rettel, la Moselle commence à s'encaisser avant de traverser l'anticlinal* de Sierck où la vallée étroite, accidentée de seuils rocheux, contraste avec celle du plateau lorrain, large et encombrée d'alluvions.
- La présence de quartzites dans le secteur de Sierck-les-Bains s'explique par la proximité de la grande barre du Taunus dont les affleurements en représentent d'importantes superficies dans le Hunsrück. Cette roche éruptive très ancienne, composée à 95 % de silice, d'oxydes de fer et de sels de chaux, provient du métamorphisme de grès ferrugineux déposé lors du plissement hercynien* au Dévonien.





1 Le coteau du Hammelsberg à Apach © MARTINE SCHWAAB
2 Marais tufeux à Montenach © FRANÇOIS SCHWAAB



Les habitats naturels répartis sur les cinq secteurs

Sur l'ensemble du périmètre du site « Pelouses et Rochers du Pays de Sierck », ce sont treize habitats naturels d'intérêt communautaire qui ont été identifiés. L'ensemble de ces habitats, constitué à 83% d'habitats forestiers, représente 61% de la superficie totale du site Natura 2000.

Le Hammelsberg et le bois d'Hufelz regroupent sur une superficie de près de 100 ha deux habitats d'intérêt communautaire :

- La pelouse calcicole* avec son faciès* d'embuissonnement (*Habitat prioritaire 6210*) constitue la partie la plus remarquable ; elle occupe une surface de 10 ha.
- Les formations boisées sont apparentées à la hêtraie-chênaie calcicole* médio-européenne* (*Habitat 9150*) ; elles sont composées pour une partie de recrus* naturels issus de l'évolution des friches et pour l'autre partie de peuplements forestiers plus anciens.

Le promontoire du Stromberg, dont près de 50 ha sont inclus dans le site, domine un grand méandre de la Moselle :

- Les quelques petites pelouses calcicoles* xérophiles* (*Habitat prioritaire 6210*) sont issues de la recolonisation des dalles créées par l'exploitation des carrières.
- La partie boisée comprend une buxaie* (*Habitat 5110*) présente en sous-bois sur une longueur d'environ 600 m et les autres boisements sont des faciès* pionniers* comprenant des Frênes et des Robiniers.
- Les milieux rocheux sont représentés par les imposantes falaises calcaires (*Habitat 8210*) et par les galeries des anciennes carrières ayant retrouvé un grand degré de naturalité* et pouvant être associées à des grottes naturelles (*Habitat 8310*).

Avec près de 500 ha, le secteur des « Sept collines » englobant les forêts de l'Altenberg et la Réserve Naturelle Nationale de Montenach constitue l'essentiel de la surface du site Natura 2000 :

- Les pelouses calcicoles* (*Habitat prioritaire 6210*) sont issues d'activités agricoles anciennes abandonnées au milieu du XX^e siècle, comme des cultures, des pâtures, des vignes et des vergers ; elles occupent une superficie de 30 ha.
- D'une surface comparable, les fourrés de recolonisation forment le stade pré-forestier des co-teaux calcaires.
- Les boisements constituent la part principale de ce secteur et la quasi-totalité de ces peuplements correspondent à la hêtraie-chênaie calcicole* médio-européenne* (*Habitat 9150*) et à la hêtraie-chênaie neutrophile* (*Habitat 9130*). L'érablaie à Scolopendre sur éboulis (*Habitat prioritaire 9180*), confinée aux fortes pentes rocheuses dans des vallons frais, y occupe des superficies bien plus restreintes.
- Plus originaux, deux habitats remarquables sont présents sur une toute petite surface : une source tufeuse* (*Habitat prioritaire 7220*) alimentant une tourbière basse alcaline* (*Habitat 7230*).

Le Palmbusch est un petit vallon entièrement boisé d'une superficie de 19 ha. Le Buis y présente un recouvrement quasiment exclusif en taillis dès lors qu'il est présent (*Habitat 5110*).

Sur près de 25 ha, le secteur des Quartzites héberge les habitats les plus originaux :

- Les falaises siliceuses* (*Habitat 8220*) et les éboulis siliceux* médio-européens* (*Habitat 8150*) occupent des surfaces importantes, mais les éboulis sont très fréquemment recouverts de boisements forestiers.
- Les landes acidiphiles* (*Habitat 4030*) se déploient sur de petites surfaces avec la Callune formant une couverture dense sous certains boisements.
- Le long du ruisseau de Montenach se développe une aulnaie-frênaie (*Habitat prioritaire 91E0*).





1 Tapis d'Ancolies sur une pelouse marneuse à Montenach © FRANÇOIS SCHWAAB
2 L'Azuré du Serpolet, papillon hôte des pelouses sèches et devenu rare © FRANÇOIS SPILL & MICHEL RAUCH



À la recherche des espèces patrimoniales du site

La flore

Les Sept Collines concentrent la majeure partie des espèces de plantes patrimoniales ; cependant, les autres secteurs possèdent des caractéristiques propres avec certains taxons* de grand intérêt. Ainsi, 17 espèces représentées dans le site Natura 2000 sont protégées au niveau national ou régional ; d'autres, qui ne bénéficient pas de cette protection juridique, possèdent également un intérêt au moins régional. Le décompte des espèces de plantes protégées par secteur est éloquent : cinq au Hammelsberg, trois au Stromberg, quatorze aux Sept Collines, trois au Palmbusch et une dans le site des Quartzites. La majeure partie des taxons* protégés est constituée de plantes de pelouses calcaires, mais la tourbière alcaline* de Montenach, malgré sa faible superficie par rapport à la taille du site, n'héberge pas moins de six espèces protégées. La Marguerite de la Saint-Michel, le Fumana vulgaire, l'Orchis grenouille, l'Épipactis de Müller, le Crépis en rosette, la Mélique ciliée, le Troscart des marais, le Scirpe comprimé et le Scirpe pauciflore font partie des espèces protégées les plus remarquables.

Incontestablement, ce sont les espèces des pelouses sèches qui offrent le plus grand intérêt ; cependant, la rareté des sites à quartzites confère aux fougères qui s'y développent un intérêt tout particulier. En revanche, hormis le Buis et la Scolopendre, les boisements ne possèdent que peu d'espèces remarquables. À noter également, une partie restreinte d'une importante station de Gagée jaune dans les prairies et pâturages humides de Montenach.

Les insectes

Les efforts de prospection entomologique* ont essentiellement porté sur les inventaires dans les pelouses calcaires, ce qui explique les longues listes de taxons* pour le Hammelsberg et surtout pour les Sept Collines. Cependant, du fait de la relative homogénéité des milieux sur l'ensemble du site, il est possible d'affirmer que les espèces présentes sur ces deux composantes fréquentent également les autres secteurs, toutes spécificités mises à part :

- La richesse en Lépidoptères est exceptionnelle avec quelques 636 espèces recensées par L. PERRETTE sur les Sept Collines ; pour mémoire, 600 à 800 espèces sont potentielles dans ces habitats. Parmi ces papillons, il est important de noter la présence de deux espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » : le Damier de la Succise avec une des plus importantes populations de Lorraine et le Cuivré des Marais localisé à la zone tufeuse*. L'Azuré du Serpolet inscrit à l'annexe IV de la même directive est lui aussi bien représenté. Cette espèce est en régression générale dans presque toute son aire de répartition, car son habitat constitué de pelouses sèches est fortement menacé par l'abandon des pratiques pastorales traditionnelles. D'autres espèces patrimoniales, comme l'Azuré de l'Esparcette, la Boarmie compagne et la Tâteuse ont été découvertes sur le site.
- Le cortège des Orthoptères mis en évidence par F. GUÉROLD puis É. SARDET montre un nombre d'espèces lui aussi remarquable.
- Parmi les Odonates présents le long du ruisseau de Montenach, nous pouvons citer le Cordulégastre annelé.

Les autres espèces inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore »

Parmi les espèces de poissons inscrites à l'annexe II, seul le Chabot a été trouvé dans le ruisseau de Montenach et ses affluents. Trois espèces de reptiles inscrites à l'annexe IV sont bien représentées sur le site : le Lézard des souches, le Lézard gris et la Coronelle lisse. Concernant les Mammifères nous pouvons mentionner les dix espèces de Chiroptères inventoriées dans les galeries des anciennes carrières du Stromberg : le Grand rhinolophe, le Vespertilion à oreilles échanquées, le Vespertilion de Bechstein et le Grand murin, espèces inscrites à l'annexe II, accompagnés par le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion à moustaches, le Vespertilion de Brandt, la Sérotine commune, la Pipistrelle commune et l'Oreillard roux, espèces inscrites à l'annexe IV. Les effectifs notés sont en général faibles et n'atteignent que rarement une vingtaine d'individus. Hôte des forêts, le Chat forestier est régulièrement observé chassant sur les pelouses et les prairies du site.

Les oiseaux

Même si le site Natura 2000 n'est pas désigné au titre de la directive « Oiseaux », huit espèces d'intérêt communautaire y sont nicheuses : la Buse variable, l'Autour des Palombes, l'Épervier d'Europe, le Pic noir, le Martin-Pêcheur, le Pigeon ramier et la Pie-grièche écorcheur.





- 1 Le ruisseau de Montenach traversant le secteur des quartzites © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 L'Orchis homme pendu, une des nombreuses orchidées des pelouses du site © FRANÇOIS SCHWAAB



Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Pelouses et Rochers du Pays de Sierck » est un site éclaté, composé de cinq entités et localisé à l'extrême Nord de la Moselle, au Pays des Trois Frontières. Le centre virtuel de ce site est constitué par la commune de Sierck-les-Bains. Au cœur du site sont installées les collines calcaires de Montenach réputées pour la diversité des orchidées qui s'y développent.

Abandonnés par les carriers ou les agriculteurs depuis les années 1950, les coteaux calcaires ont été peu à peu envahis par les broussailles, le substrat* argileux et marneux du Muschelkalk favorisant la recolonisation rapide des pelouses par les arbustes et les arbres. Afin d'éviter que la forêt ne reprenne tous ses droits, il est indispensable de gérer de façon continue les zones ouvertes herbacées.

Dès les années 1980, des habitants du village de Montenach, depuis regroupés au sein de l'Association des Amis de la Réserve des Sept Collines, ont participé aux chantiers de débroussaillage et de fauche des pelouses ; ils ont été imités peu de temps après par des habitants d'Apach qui ont créé l'association Orchival.

En 1994, six des sept collines qui entourent le village de Montenach ont été classées en Réserve Naturelle Nationale. Grâce aux financements de l'État apporté à la Réserve Naturelle Nationale, le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL), gestionnaire du site depuis 1994, a pu tester différents modes de gestion biologique et suivre leur impact sur le milieu naturel et les espèces. Depuis 2006, les contrats Natura 2000 ont permis au CSL d'améliorer la gestion sur l'ensemble des pelouses du site Natura 2000. Ainsi, des travaux de débroussaillage et de fauche ont permis d'éviter la disparition des pelouses et avec l'aide d'éleveurs locaux, le CSL a rétabli le pâturage ovin.

Souvent en partenariat avec les communes soucieuses de la préservation de leur patrimoine exceptionnel, les cinq secteurs font l'objet d'une maîtrise foncière ou d'usage par le CSL. De plus, entre 1999 et 2001, dans le cadre de la Grande-Région et plus particulièrement avec les partenaires de la Sarre et du Luxembourg, le programme InterReg II « Vivre la nature au Pays des Trois Frontières » a permis de rédiger les plans de gestion et de valoriser les sites de Montenach, Apach, Ritzing, Sierck-les-Bains, Cattenom et Rettel. Après avoir identifié l'intérêt biologique et les objectifs de conservation pour chaque secteur, le CSL a créé plusieurs sentiers de découverte, mis en place des programmes transfrontaliers d'animation nature et réalisé différents documents de communication pour faire connaître les richesses naturelles du territoire transfrontalier.

Les forêts publiques représentent plus de 80% de la surface forestière totale du site ; leur gestion est assurée par l'ONF en partenariat avec les collectivités propriétaires selon un plan d'aménagement intégrant les enjeux environnementaux et préconisant une gestion durable des forêts.

Les démarches de mise en protection des pelouses calcaires de Montenach et de leur valorisation pédagogique grâce à un sentier de découverte, ont montré l'importance de ce patrimoine naturel exceptionnel. Dans le cadre de cette dynamique, les maires des communes avoisinantes ont entériné la désignation de ce site au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » et donc son inscription au réseau Natura 2000. En 2012, les promeneurs pourront découvrir de nouveaux aspects de la Réserve Naturelle grâce au sentier d'interprétation installé par le CSL avec l'appui de nombreux artistes.

Le site n'est pas seulement un laboratoire d'expérimentation de la gestion des milieux naturels. En effet, il joue un rôle d'insertion sociale avec dès 1995, la réalisation de chantiers de restauration avec EDEN, équipe d'insertion mise en place par le Comité Départemental du Tourisme de la Moselle, et depuis 2005 avec l'Association d'Insertion Sociale de la Fensch. En 2000, l'équipe du Conservatoire des Sites Lorrains a noué une collaboration avec le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel Van Gogh, structure dépendant du Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville, pour la réalisation de chantiers de gestion avec une dizaine de patients. Ces chantiers participent activement à l'autonomisation ainsi qu'à l'amélioration du bien-être des patients.

La Communauté de Communes des Trois Frontières a choisi le site de Montenach pour y implanter la Maison de la Nature du Pays de Sierck ; elle ouvrira ses portes en 2012. Cette structure a pour buts de favoriser l'éducation à la nature pour tous les publics ainsi que d'être une vitrine des richesses patrimoniales et culturelles du territoire.

Habitats représentés dans ce site

4030	5110	6210	7220	7230	8150	8210	8220	(8310)	9130	9150
9180	91E0									

Espèces représentées dans ce site

1060	1065	1163	1304	1321	1323	1324
------	------	------	------	------	------	------

Documentation

CSL (2003)

CSL - SARDET É. (2000)

MULLER S. (2006)

SIGNORET J. & DIEDERICH P. (2000)

CSL - BRETON F. & ROCHER J. (2002)

KIEFFER P., PARENT G.H. & SCHAAL P. (1994)

PERETTE L. (1985)

WERNER J. (1990)

